

La semaine sans pesticides

Partout en Wallonie et à Bruxelles, découvrez les alternatives aux pesticides

20>30 Mars

Partout en Wallonie et à Bruxelles

Forum GD

Des nouvelles du Pôle

- Des tables rondes autour du "zéro pesticide"
- Nos prochaines formations
- Retour sur la démo de matériels à Charleroi

Zoom sur ...

Braives et ses solutions pour atteindre le "zéro pesticide"



Articles

- La taille raisonnée des arbustes
- Maya débarque dans les cimetières
- Agenda de la Semaine Sans Pesticides et autres évènements

Bonne lecture !

Des nouvelles du Pôle GD ...

Des tables rondes autour du "zéro pesticide"

Loin d'être aisément compréhensible et techniquement facile à mettre en œuvre, le PWRP entraîne aussi des réactions de la population, auxquelles les gestionnaires communaux doivent pouvoir répondre.

Afin de vous aider dans la mise en application du "zéro pesticide", le Pôle GD et ses facilitateurs, en partenariat avec la Province du Hainaut et le Contrat de Rivière Meuse Aval, organisent deux **tables rondes**.

Leur but ? Permettre aux chefs de travaux, ouvriers, éco-conseillers et élus communaux de mieux cerner la législation, d'échanger sur leurs expériences et de trouver des solutions de gestion avec d'autres communes.

Ces tables rondes s'articuleront autour de trois thèmes :

- * la **législation**, ou comment atteindre les objectifs du PWRP
- * la **tolérance** à la végétation spontanée, ou comment informer le citoyen
- * les **techniques alternatives**, ou comment choisir son matériel

Notez donc ces dates dans vos agendas et cliquez sur le lieu ([en bleu](#)) pour plus de renseignements ou pour vous inscrire :

- * le 16 mars, à [Remicourt](#)
- * le 26 mars, à [Mons](#)

Au plaisir de vous y voir nombreux !

Nos prochaines formations

Retrouvez les prochaines formations programmées par le Pôle GD.

- * **Le désherbage alternatif** : le 31 mars, à Namur (cliquez sur le texte en bleu pour vous inscrire)
- * Prairies fleuries et fleurissement raisonné : le 19 mai, à Namur (programme à venir - pour vous inscrire : anne@gestiondifferenciee.be)
- * La Communication au service de la GD : en septembre, à Namur

Charleroi : démonstration de matériels de désherbage alternatif

Ce 4 mars, la Ville de Charleroi a organisé, en collaboration avec le Pôle GD et Charleroi Nature, une matinée de démonstration de matériels de désherbage alternatif. Durant cette matinée, plusieurs communes sont venues apprécier l'efficacité des différentes techniques, qu'elles soient mécaniques ou thermiques.

Pour ce faire, les organisateurs ont pu compter sur la participation de différentes firmes :

- Genin : brosses mécaniques et désherbeur thermique à vapeur d'eau
- Greijmans : brosses mécaniques
- Van Daele : brosses mécaniques
- Nix : désherbeur thermique à mousse chaude
- Van Sinai : brosses mécaniques et désherbeur thermique à mousse chaude

En plus de ces techniques curatives, la firme Agresta nous a présenté un produit nommé "Permeo". Ce produit à base de bois et de ciment a été conçu principalement pour empêcher la prolifération des "mauvaises herbes" tout en gardant un caractère drainant. Il convient parfaitement pour l'entourage des arbres et la réalisation d'allées.



Articles

Taillez vos arbustes avec raison ! La taille raisonnée des arbustes : les arbustes, raisonnablement

Clément Van Daele, Bureau d'études ApiTrees



Tous les arbustes ne nécessitent pas une taille systématique. Bon nombre d'entre eux peuvent se développer librement. Les arbustes n'ont d'ailleurs pas attendu l'intervention des hommes pour se développer et se reproduire !

Avant de décrire les bons gestes de la taille, il convient de différencier trois types d'interventions :

- * La **taille de formation**, généralement pratiquée sur les jeunes sujets en croissance. Cette intervention visera à sélectionner les axes, ou charpentières, de manière à obtenir une structure équilibrée et vigoureuse.
- * La **taille de structure**, quant à elle, a pour but de maintenir la végétation dans un volume donné et cela de manière constante d'année en année. C'est





traditionnellement le cas des taupières (buis en boules par exemple) et des haies. Certains arbustes peuvent faire l'objet de taille de structure, non pas pour des raisons graphiques, mais pour des raisons de limitation d'encombrement, de visibilité et de sécurité à l'approche d'un croisement, par exemple... Le choix du végétal dans ce cas serait peut-être à revoir.

* La **taille dite de floraison** entend favoriser certaines caractéristiques des arbustes. Ces particularités, principalement ornementales, peuvent être la floraison, la production de fruits, le feuillage et la coloration du bois. Il convient encore de considérer des interventions de densification d'arbustes au port naturellement lâche. La taille de floraison concerne notamment des végétaux construits de toute pièce par l'homme, issus de sélections, croisements... ayant pour objectif l'obtention de fleurs plus grosses, plus colorées, plus nombreuses, de feuillages "remarquables", de plantes plus compactes, etc. Ces caractéristiques recherchées pouvant être, parfois, bien éloignées de celles de l'espèce d'origine. La taille de floraison des arbustes d'ornement visera donc essentiellement à obtenir une floraison abondante sur des rameaux vigoureux, tout en respectant le port naturel et souple de la plante.

Cet article s'attardera essentiellement à décrire les principes de cette troisième catégorie d'intervention.

Le matériel

Une taille de floraison nécessite de distinguer les axes à supprimer de ceux à conserver. Pour cette raison, nous éviterons d'intervenir avec des outils de type taille-haie et cisailles, qui sont plutôt destinés aux tailles de structure.



© <http://www.les-briconaute.fr/ext%C3%A9rieur-jardin/quand-planter>

Les sécateurs et ébrancheurs seront donc les alliés de la taille raisonnée des arbustes ornementaux.

Connaître le mode de développement de la plante

Chaque espèce a un mode de développement particulier qui est dicté par les hormones naturellement présentes dans les tissus spécialisés, tels que les bourgeons notamment. En conséquence, toute intervention de taille influe sur cet équilibre et influence directement sur le développement futur de la plante.

Anticiper les conséquences de la taille implique donc la connaissance de notions de bases, telles que la **basitonie**¹ et l'**acrotonie**².

Voici, en guise d'exemples, les principes d'une taille adaptée à quelques espèces régulièrement rencontrées :

La floraison des forsythias (*Forsythia sp.*) arrive au début du printemps, essentiellement sur du bois de deux ans, puis décroît rapidement. La taille visera à supprimer à la base les anciens axes et à conserver les jeunes rameaux plus vigoureux.

Cette intervention permettra de stimuler le comportement basitonique de la plante. Ainsi, les axes plus âgés et chétifs, soit environ un quart à un tiers des axes totaux, seront supprimés chaque année de manière à assurer un renouvellement continu des axes florifères, tout en conservant le volume et le port naturel de la plante. En contre-exemple, tailler l'ensemble de la plante à hauteur d'homme, par exemple, aura pour effet de réduire la floraison, limiter le rajeunissement des axes, déstructurer, rigidifier le port de la plante et augmenter sa taille totale.

Notez cependant que l'encombrement du forsythia est limité. En effet, les rameaux de plus de trois ans n'ont plus aucune vigueur et ne croissent (presque) plus. La taille est donc accessoire si l'on dispose de suffisamment d'espace pour le

1 Basitonie : mode de développement d'un rameau ou d'une plante développant ses ramifications d'autant plus importantes qu'elles sont proches de la base du rameau ou de la souche

2 Acrotonie : mode de développement d'un rameau ou d'une plante développant ses ramifications dans sa partie supérieure et de manière d'autant plus importantes qu'elles sont proches du bourgeon terminal



laisser se régénérer en permanence par des rameaux formés sur des arcures³ ou des inclinaisons naturelles. Comme pour d'autres espèces, cette alternative est à nuancer en fonction de la vigueur du cultivar à entretenir.

Les millepertuis (*Hypericum sp.*) pourront généralement être taillés de deux manières différentes (sauf *H. kalmianum* 'Gemo' qui ne sera pas développé ici) selon le résultat souhaité et l'intensité d'entretien réservée à l'espace qui les accueille. *Hypericum* 'Hidecote', par exemple, fleurit sur du bois de 1 an et plus intensément sur du bois de 2 ans. La première taille possible consistera à tailler l'ensemble des rameaux de plus de 2 ans durant l'hiver. Bien qu'efficace, cette taille est relativement longue et fastidieuse. Pour sa facilité, nous préférons un rabattage complet durant l'hiver : l'arbuste portera déjà des fleurs au cours de la saison suivante, ainsi que l'année suivante. Dans ce cas, le rabattage complet pourra être réalisé tous les 2 à 3 ans.

Les lavandes (*Lavandula sp.*), si elles ne sont pas entretenues, ont tendance à se dégarnir et à s'ouvrir après quelques années. Pour les conserver bien denses et florifères, il est conseillé de pratiquer comme suit : après floraison, la suppression des hampes florales pourra être réalisée sans entamer le feuillage de la plante.

Cette taille dite de défloraison est accessoire et a pour but unique de donner une allure compacte à la plante pour l'arrière-saison. A la sortie de l'hiver une fois les gelées passées, il faut rabattre la plante jusqu'à la limite inférieure du feuillage d'où repartiront de nombreuses repousses vigoureuses, portant les fleurs plus la belle saison. Les thyms peuvent également être entretenus de manière identique.



3 Arcure : "courbure naturelle d'un rameau de telle sorte que son extrémité soit plus basse que sa partie médiane. Par extension, l'arcure désigne le rameau lui-même." Pascale Prieur, 2006

Attention, si les lavandes n'ont pas été entretenues ou rabattues depuis plusieurs années, il n'est pratiquement plus possible de retrouver une plante compacte. En effet, la lavande ayant un comportement très acrotonique, les parties inférieures lignifiées n'ont plus la capacité d'émettre de nouvelles pousses.

En conséquence, si l'on rabat une ancienne lavande au niveau du "vieux" bois dépourvu de feuillage, la lavande est condamnée !

En conclusion

Avant d'entamer l'entretien d'arbustes, il est utile de se poser les questions essentielles. Faut-il tailler ? Que faut-il couper ou conserver et à quel moment ? Est-ce que cet arbuste a la possibilité d'exprimer pleinement ses caractéristiques ?

Il est en effet parfois plus judicieux de remplacer un arbuste existant inadapté car il n'offre pas l'effet esthétique ou les ressources⁴ attendues et représente un coût d'entretien élevé. Il sera remplacé par une plante au développement correspondant à l'espace qui lui est réservé et répondant aux objectifs esthétiques, environnementaux et d'entretiens. La réflexion est identique lors de la création d'un aménagement.

La taille d'un arbuste ne s'improvise donc pas et nécessite quelques notions de bases et beaucoup d'observations. Il convient donc de former et équiper le personnel en charge de ces opérations, afin que les plantations installées offrent le résultat escompté.

Lecture conseillée : *La taille raisonnée des arbustes d'ornement*. Pascale Prieur. 2006

4 Voir liste des plantes d'intérêt pour pollinisateurs – lien sur : www.apitrees.be



Maya débarque dans les cimetières

Layla Saad, Direction des Espaces Verts - SPW

Contact : 081/33.65.46 - layla.saad@spw.wallonie.be

Lancé en 2011, le Plan Maya vise à sauvegarder les populations d'abeilles et d'insectes butineurs en Wallonie.

Par leur adhésion à la Charte Maya, les communes s'engagent principalement à enrichir leur territoire en plantations mellifères, à sensibiliser la population à la préservation des insectes butineurs et à mettre en œuvre un plan de gestion différenciée (priorité pour les troisième et quatrième années d'engagement).

A ce titre, le plan Maya vise également à fournir un appui aux communes face aux contraintes du Plan Wallon de Réduction des Pesticides.

Le Plan Maya se veut sans nul doute adaptatif en réponse aux réalités de terrain et la gamme de plantations subsidiables reste évolutive.

C'est pourquoi, **dès 2015, les mélanges pelouses fleuries adaptés à la végétalisation des cimetières seront éligibles**. Ces mélanges devront contenir **au moins 5 % de fleurs sauvages mellifères supportant les tontes douces** (telles que la pâquerette, le lotier ou la brunelle, par exemple). **Les tapis de Sedum, s'ils servent à combler des espaces inter-tombes, seront également admis**.

Les semis de prairies fleuries, la plantation d'arbres fruitiers, d'arbres d'alignement et de plants de haie mellifères restent bien sûr éligibles au sein des cimetières et plusieurs communes ont déjà aménagés leurs cimetières en ce sens.

Par conséquent n'hésitez plus, pensez mellifères dans vos cimetières !



Agenda de la Semaine sans Pesticides

Retrouvez ci-dessous une liste d'évènements, proposés notamment aux professionnels, dans le cadre de la Semaine Sans Pesticides. Cliquez sur le lien en [bleu](#) pour accéder à toutes les informations sur chaque évènement.

- * le 16 mars, Remicourt : [Atelier-débat : "Vers le 'zéro phyto' dans les communes"](#) (avec le Pôle GD)
- * le 26 mars, aux serres provinciales de Mons : [Table-ronde autour du "zéro pesticide" dans les communes](#) (avec le Pôle GD)
- * jusqu'au 13 mars, Verviers : [Concours "Entretien et gestion naturels des espaces publics"](#)
- * le 11 mars, Huy : [Rencontre autour des alternatives à l'utilisation des pesticides et de la GD](#)
- * le 21 mars, Nivelles : [Stand d'information sur la GD et les alternatives aux pesticides](#)
- * le 29 mars, Beaufays : [Balade "A la découverte de divers espaces verts entretenus sans pesticides"](#)
- * le 30 mars, Vergnies : [Conférence "Que faire des mauvaises herbes ?"](#)

Autres évènements

- * l'asbl Espace Environnement, avec l'aide du Pôle GD, a sorti une fiche ["Ma commune sans pesticide"](#). Cliquez sur le lien [en bleu](#) pour la télécharger.



... Braives et ses solutions pour atteindre le "zéro pesticide"

Souvent citées en exemple pour leurs efforts fournis en matière de gestion différenciée et de zéro pesticide, Eupen et Chaudfontaine ne sont plus les seules communes à pouvoir servir d'exemples : Braives fait maintenant partie de la liste des communes en zéro pesticide de la province de Liège.

Avec ses 6000 habitants, ses 80 sites à entretenir dont 16 cimetières, plus de 80 kilomètres de voiries communales et son équipe espaces verts constituée de 5 ouvriers, Braives est une commune-type qui pourra servir de modèle pour de nombreuses autres communes rurales en Région wallonne.

Le 26 février, le Pôle GD a pu participer à une matinée d'échanges, organisée par le GAL Culturalité - Hesbaye brabançonne et la commune de Braives. Cette matinée avait pour but de présenter aux différentes entités du GAL le travail entrepris par Braives, afin de gérer efficacement ses espaces sans utiliser de pesticide.

Petit tour d'horizon de cette commune exemplaire.

Une longueur d'avance sur la législation

Afin d'échapper aux lourdeurs administratives qu'imposent le Programme Wallon de Réduction des Pesticides (PWRP), Braives s'est totalement remise en question en 2009, concernant la gestion de ses espaces verts.

Certaines pratiques étaient déjà en application dans la commune : le paillage des parterres, le brossage de certains filets d'eau, le fauchage tardif, le fleurissement

avec des vivaces... Cette année-là, elle a également créé un PCDN afin de mettre en place des actions concrètes en faveur de la biodiversité à l'échelle communale.

Mais ce n'est qu'en 2011, que la commune a adhéré au Plan Maya et a concrètement appliqué les principes de la gestion différenciée sur l'ensemble de ses espaces verts et qu'elle a progressivement atteint le zéro pesticide en 2013.

Savoir se faire aider

Afin de réaliser le lourd travail d'inventaire et de classification, la commune a fait appel à un stagiaire de l'Institut Eco-Conseil qui y a travaillé durant 5 mois. Selon Valérie Pinel, éco-conseillère à la commune de Braives, "ce travail d'inventaire et de classification des espaces verts n'aurait jamais pu être réalisé sans son aide". Elle conseille ainsi aux autres communes de ne pas hésiter à se faire aider dans cette tâche administrative chronophage.

La GD et le zéro pesticide ? Une décision collective

Les changements de pratique et d'habitude entraînent très souvent des réactions de la population. C'est pourquoi, il est important que la commune parle d'une même voix et que le soutien politique soit clair, pour que les actions entreprises puissent perdurer dans le temps.

"Il est évident que le passage au zéro pesticide est une décision collective, de l'ensemble des acteurs communaux. Sans leur soutien, le projet serait difficile à mettre en place, voire voué à l'échec", déclarait à ce propos Monsieur François-Hubert du Fontbaré, 1^{er} échevin à la commune de Braives.



Pelouse d'attente dans le cimetière d'Avennes

La gestion des cimetières

Très vite, la commune de Braives s'est vue confrontée au problème de la gestion des cimetières. Une des premières actions entreprise fut de végétaliser les surfaces

réservées aux nouvelles concessions qui étaient alors recouvertes de graviers et qui nécessitaient un travail de désherbage important.

Pour les espaces restant en graviers, la commune a choisi d'acheter 5 désherbeurs thermiques de gabarits différents pour désherber les allées et les entre-tombes des 16 cimetières de l'entité.

"Le mieux est de commencer le travail de désherbage tôt dans la saison, c'est-à-dire début mars. Ainsi, la végétation spontanée n'a pas le temps de se développer et cela facilite grandement le travail de désherbage lors des passages suivants.", conseille Valérie Pinel. "Afin d'obtenir un bon résultat la 1^{ère} année, il est conseillé de passer au même endroit toutes les semaines", ajoute-t-elle.



Désherbeurs thermiques, pour les grandes surfaces (à gauche) et pour les espaces difficiles d'entretien (à droite)

Le projet d'enherbement des cimetières n'est prévu que pour l'année 2015. "Nous allons d'abord commencer à végétaliser deux vieux cimetières de l'entité. Ainsi, nous ne brusquons pas trop les citoyens et cela sera peut-être mieux accepté par la suite pour les autres cimetières", précise l'éco-conseillère.

L'expérience de fauche tardive avec exportation

Avec l'application du fauchage tardif sans exportation sur les bords de route de la commune, les fossés étaient sans cesse obstrués par des quantités importantes de déchets organiques qui empêchaient une bonne circulation des eaux de ruissellement.

C'est pourquoi, en 2013, la commune a décidé de faire appel à une firme privée pour faucher les bords de route et ramasser (à l'aide d'un aspirateur) le produit de fauche.

Limitée à seulement trois villages la 1^{ère} année, elle est maintenant appliquée sur l'ensemble de la commune, au vu des résultats intéressants obtenus d'un point de vue floristique dès la 2^e année. "Nous avons été agréablement surpris de constater l'effet que pouvait avoir le ramassage de la fauche sur les bords de voirie. Aujourd'hui, ils sont beaucoup propres et la biodiversité locale est revenue (coquelicots, insectes...). Cela enchante nos riverains", nous explique Valérie Pinel.

Le coût de ce service externe n'étant pas viable à long terme, la commune prévoit cette année de mutualiser l'achat d'un bras de fauche et d'une remorque aspirante avec la commune de Villers-le-Bouillet.

Une communication de proximité

Valérie Pinel finit son exposé en présentant l'importance capitale d'une bonne communication avant, pendant et après la mise en place d'un tel projet. "Nous n'avons pas assez communiqué au début. Cela nous a valu de faire quelques ajustements afin de contenter la population et de lui faire accepter nos nouvelles pratiques de gestion", explique-t-elle.

Elle nous explique alors l'un des ajustements qu'il a fallu faire suite aux plaintes des riverains lors de l'implantation d'une prairie de fauche en 2013, à l'ancienne gare de Braives.



Solution d'entretien : prairie de fauche avec des chemins tondu vers l'arrière des habitations

Située à l'arrière d'habitations, cette prairie est habituellement traversée par les propriétaires pour rejoindre le centre-ville. Avec la création de ce pré de fauche, le passage devenait difficile voire impossible et cela n'était pas acceptable pour ces riverains.

Afin de calmer la vague de plaintes, l'écoconseillère de Braives a été sonder individuellement chaque habitant afin de répertorier leurs attentes spécifiques.



Suite à cela, des chemins particuliers tondus ont été créés au sein de la prairie.

Cet exemple montre qu'il est important de porter une oreille attentive aux remarques des citoyens et de savoir remettre en question la gestion lorsque celle-ci ne convient pas. Ainsi, le citoyen se sent entendu et compris et accepte plus facilement le changement.

L'Actu Pôle GD

Pôle wallon de Gestion Différenciée

Mundo-N
Rue Nanon, 98
5000 Namur

www.gestiondifferenciee.be

Chargés de missions - Facilitateurs "zéro pesticide"

frederic@gestiondifferenciee.be - 0470 99 03 19
valerie@gestiondifferenciee.be - 0470 99 03 20
laetitia@gestiondifferenciee.be - 0483 14 02 62
thibaut@gestiondifferenciee.be - 0483 44 00 94

Chargées de communication - organisation de formation - ...

anne-laure@gestiondifferenciee.be - 0470 40 31 91
anne@gestiondifferenciee.be - 081 390 619

mars 2015



Avec le soutien de



Wallonie

